

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 11

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de bâle



Sondage : trois quarts des Suisses pour l'abandon de Kaiseraugst

Un nombre toujours croissant de Suissesses et de Suisses est contre la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Dans un sondage publié par la « Basler Zeitung », 74,2 % des personnes interrogées sont pour l'abandon de Kaiseraugst. Selon le quotidien bâlois, les pourcentages des opposants étaient de 40 % en mars 1985 et de 48 % en février 87.

C'est dans le nord-est de la Suisse que le plus grand nombre d'opposants à Kaiseraugst se trouve, selon le sondage réalisé par l'institut Publitest. 85,4 % des personnes interrogées dans cette région se sont prononcées pour l'abandon de la centrale nucléaire. En Suisse romande également, la proportion est très importante, dépassant, avec 78,9 % d'opposants, le reste de la Suisse alémanique, où ils représentent 71,3 %.

Selon le journal bâlois, 62,7 % des 320 personnes interrogées seraient prêtes à renoncer à la construction de toute nouvelle centrale nucléaire.

NDLR : Les Chambres fédérales se sont maintenant prononcées contre le projet.



canton de berne

Analphabetisme : deux initiatives novatrices dans le Jura et le canton de Berne

Sur le front de la lutte contre l'analphabetisme dit fonctionnel, les choses bougent en Suisse. Le Jura et le Jura bernois pourraient être dès cet automne les premières régions non urbaines où des cours d'alphabétisation seraient organisés. De son côté, le canton de Berne joue un rôle de pionnier avec son projet de loi-cadre sur la formation des adultes, loi qui intègre la question de l'analphabetisme. Elle a été soumise au Grand conseil à la session de septembre.

Selon la définition communément admise de l'Unesco, est considéré comme analphabète fonctionnel ou illettré toute personne incapable de lire ou écrire en le comprenant un texte simple et court de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Le nombre d'analphabètes fonctionnels suisses est estimé à quelque 20 à 30 000 personnes.

Bourgeoisie de Berne : Prix culturel doté de 100 000 francs

Dès l'an prochain, la bourgeoisie de Berne attribuera chaque année un prix culturel doté de 100 000 francs. Cette somme sera destinée à soutenir des institutions culturelles, des représentations théâtrales, l'édition d'œuvres littéraires ainsi que l'acquisition d'œuvres d'art. Le premier lauréat du prix sera l'orchestre de chambre Camerata de Berne, a annoncé le président de la bourgeoisie Hans Wildbolz. Par l'intermédiaire de ce prix, la bourgeoisie entend stimuler les activités culturelles bernoises.

Pinson des neiges : décès inexplicables dans les Alpes suisses

La mort inexplicable des pinsons des neiges dans le secteur de la paroi nord de l'Eiger et de la petite Scheidegg entre 1981 et 1987, phénomène comparable à l'effondrement de la population des phoques et des pingouins en Mer du Nord a été attentivement étudiée, a expliqué le professeur Urs Glutz von Glotzhelm, ornithologue à l'Université de Berne. Les raisons de cette hécatombe, dont l'envergure géographique s'étend au moins du Gothard jusqu'au Grand Saint-Bernard sont totalement inconnues.

A 2100 mètres d'altitude, la population des couples de pinsons des neiges a passé de 30 à 3 ou 5 entre 1981 et 1987. Pourtant, le pinson des neiges, seul oiseau à passer tout l'hiver en altitude, a rarement des problèmes d'alimentation, malgré les masses de neige et les vents qui y règnent longtemps. La population hivernale s'est réduite à 100 à 200 oiseaux, par rapport aux 600 à 800 oiseaux initialement recensés. Aucun fait de ce genre ne s'est produit durant les 30 à 50 années passées.

Le pinson des neiges dispose d'une faculté d'adaptation à ces conditions extrêmes jamais observée chez d'autres espèces : l'incubation de ses œufs est normale à 30 degrés déjà, tandis que la température nécessaire à la couvaison chez les autres oiseaux voisins avoisine 35 degrés. Cette faculté permet aux œufs de pinson des neiges d'éclore à des températures extérieures qui auraient provoqué l'abandon de leurs nids par les autres espèces, par instinct de conservation.

canton de fribourg

Fribourg : soleil pour les noces de la « conseillère »

Le soleil brillait sur le village de Grangettes

(FR) paré pour célébrer les noces de Roselyne Crausaz, la première femme conseillère d'Etat de Suisse romande. Deux cents personnes, les officiels et les amis, ont assisté à la messe, célébrée par Mgr Pierre Mamie, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg. La fête s'est poursuivie dans la cour du château de Romont pour revenir dans le Gibloux pour le repas de famille.

Les époux sont arrivés en calèche, par des chemins différents pour se rencontrer sur la même allée menant à l'église. Elle, robe et chapeau blancs, lui, Zoltan Némethy, Suisse d'origine hongroise, haut de forme, veste rayée et canne. Ils ont été accueillis sur le parvis par trois anciens gardes suisses qui avaient ressorti leurs habits et leur autorité pour l'occasion.

Après la cérémonie qui a duré près de deux heures, les époux se sont rendus à Romont, dans la cour du château, où ils ont pris l'apéritif avec les notables de la région. En route pour le repas de famille, ils se sont fait arrêter à Villarlod par un rouleau compresseur à vapeur, seul obstacle pour la directrice des travaux publics sur la route du mariage. La soirée devait se terminer par une traditionnelle soupe à l'oignon.

Eclatant succès de la Schubertiade de Bulle

La sixième Schubertiade d'André Charlet et d'Espace 2 s'est terminée en beauté, à Bulle, où elle a accueilli 15 000 personnes, avec le concert inaugural. Succès musical, certes, mais aussi de convivialité, d'amitié et de ferveur qui, depuis la première Schubertiade, à Champvent (Vd), en 1978, va croissant chaque année, quel que soit le temps.

Une Schubertiade en Gruyère ne pouvait omettre les chœurs, fameux, de ce beau pays si vert, chœurs classiques ou folkloriques, largement conviés à la fête, de même que le répertoire fribourgeois, traditionnel, dans ce chantant patois gruérien, ou moderne (Kaelin, Oscar Moret, Bovet, Boller et d'autres).

Association chaleureuse avec le répertoire classico-romantique allemand, qui a toujours la part la plus importante et ce n'est que justice, Schubert y figurant bien entendu en bonne place. Sans exclure des César Franck, des Frank Martin, des Aloïs Fornerod et d'autres compositeurs latins... ou russes.

Association spirituelle aussi entre les deux grandes confessions chrétiennes, comme l'atteste le culte réformé en l'église Saint-Pierre-aux-Liens, le chœur Pro Arte et André Charlet faisant entendre à la perfection le bouleversant choral final de la Passion selon saint Jean, le « Notre Père » de Frank Martin, et du Goudimel...

Ce qu'André Charlet recherche - et c'est bien le meilleur hommage qu'il puisse rendre au cher Franz -, c'est la fraternité, la complicité entre tous, dans la bonne humeur et la joie de vivre. Il y est pleinement parvenu, une fois encore.

i canton de neuchâtel

250^e anniversaire de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Ayant fait le choix selon son éditeur Fabien Wolfrath de « prendre pied dans le XXI^e siècle », la Feuille d'Avis de Neuchâtel qui fête cette année le 250^e anniversaire de son titre a choisi à cette occasion de renouveler son produit et de relever les défis de l'avenir. La métamorphose s'est concrétisée avec la présentation, le 21 septembre dernier de « L'Express ». Représentant de la 5^e génération d'une lignée d'imprimeurs-éditeurs, M. Fabien Wolfrath a qualifié cet anniversaire de « grand bon en avant ».

Pour le fêter, le plus ancien journal de langue française au monde, a sorti, une édition spéciale, datée du 2 octobre, tirée à 60 000 exemplaires. Celle-ci retrace un quart de siècle d'existence et présente un « nouveau produit, réalisé par un nouvel équipement installé dans un nouveau bâtiment ». Coût total des investissements consentis : 25 millions de francs a indiqué M. Fabien Wolfrath lors d'une conférence de presse organisée dans les nouveaux locaux de L'Express, accueillant déjà de nouveaux équipements, bien que le bâtiment situé en face du stade de la Maladière soit encore en grande partie en chantier. En fait, les manifestations officielles d'inauguration de ce nouveau centre de presse sont prévues pour la deuxième quinzaine d'avril 89.

Comportant 104 pages, réparties en 6 cahiers, ce numéro spécial retrace la saga de la FAN et présente « les lignes de force du futur » dont L'Express, né le 21 septembre est un des éléments. Un nouveau quotidien qui a subi selon son éditeur « une métamorphose totale décidée et préparée depuis 5 ans ». Un nouveau quotidien qui entend selon Jean-Luc Vautravers, rédacteur en chef : « mériter son titre » et a déjà été « favorablement accueilli par le public ». La mutation s'est faite sur 5 niveaux dont un changement de titre, un changement de format, un changement de technique d'impression, et une extension du contenu journalistique caractérisé par de nouvelles rubriques, une recherche de rigueur et un recours à la couleur.

L'Express tire actuellement à 38 000 exemplaires. Par ordre d'importance, il est le sixième quotidien de Suisse romande. Ses dirigeants se sont dit confiants dans l'avenir de la presse écrite. A ce propos, M. Wolfrath a notamment estimé que la prochaine décennie sera celle des alliances entre éditeurs.

Abordant brièvement les licenciements de deux rédacteurs intervenus à la veille de cet anniversaire, M. Fabien Wolfrath a notam-

ment déclaré que cette décision avait été prise après « mûre réflexion ». Elle est liée à-t-il encore dit aux prestations professionnelles de ces deux personnes. Par respect « nous nous refusons à plaider ces dossiers sur la place publique ». Avant de parler de cabale, l'éditeur a précisé que la procédure de recours est instituée par la convention collective « nous y répondrons si nous sommes interpellés, car nous l'appliquons respectueusement ».

La « Fan » est morte, voilà « L'Express »

« La Feuille d'Avis de Neuchâtel » a accompli sa mue en devenant « L'Express ». Dans la foulée, « L'Express » passe au format suisse standard. La surface de chaque page diminue d'un tiers. Conséquence : le quotidien neuchâtelois augmente le nombre de ses pages. Une transformation caractérisée par « une nouvelle organisation du fond et une nouvelle forme graphique » précise pour sa part le rédacteur en chef de « L'Express », Jean-Luc Vautravers.

Dans sa nouvelle forme, le quotidien neuchâtelois présente plusieurs modifications notables : changement de titre, utilisation de la couleur et rigueur dans sa présentation. Au premier coup d'œil, « L'Express » apparaît comme un journal plus attrayant et dynamique. La vocation régionale reste prioritaire avec un premier cahier important consacré au canton et aux régions. Le deuxième cahier démarre sur les sports et comprend plusieurs pages spéciales : télévision, évasion, forum. Une page économique, l'étranger et une dernière consacrée aux informations suisses terminent ce cahier.

Neuchâtel : initiative du PS pour plus de logements bon marché

Le parti socialiste neuchâtelois a déposé à la Chancellerie de l'Etat de Neuchâtel une initiative populaire cantonale exigeant « davantage de logements à loyers modérés ». Au total, le PS a recueilli 8 332 signatures. Seules 6 000 signatures étaient requises par la loi. Le PS s'est dit satisfait. Selon son secrétaire, Philippe Merz, il s'était fixé pour objectif 8 000 signatures.

Cette initiative entend lutter contre « la spéculation qui régit le marché immobilier » dans le canton de Neuchâtel. Celui-ci se caractérise actuellement par un volet de 0,5 % de logements vacants. On estime généralement que pour un marché sain, ce volet doit atteindre environ 1,2 % du marché des logements.

Cette initiative populaire demande également à l'Etat et aux communes de construire.

Le directeur des affaires culturelles de Neuchâtel cherche des locaux

André Buhler, conseiller communal, directeur des affaires culturelles de la ville de Neuchâtel a invité, dans la presse, les habitants de la ville et les propriétaires de bâtiments à offrir des locaux vacants. Neuchâtel souffre en effet non seulement d'une crise de logement, mais manque chroniquement de

locaux pour des associations d'intérêt public, pour des groupes de musiciens ou encore pour de petits commerces.

Ce problème lancinant écrit André Buhler « est une des préoccupations du Conseil communal ». Dès lors, il est apparu indispensable d'examiner si toutes les ressources sont utilisées. Le moyen choisi par le Conseil communal pour trouver des locaux a le mérite de sortir des sentiers battus. Peut-être sera-t-il entendu. Même si des locaux sont disponibles pour une période déterminée ou provisoirement inoccupés, ils peuvent rendre service en attendant une autre solution écrit le directeur des affaires culturelles.

Le français à l'école :

M. Cavadini « très soulagé »

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Cavadini, président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, s'est dit « très soulagé et profondément satisfait » par le net résultat de la votation zurichoise sur l'enseignement du français à l'école dès la 5^e année. Un oui à l'initiative aurait gravement remis en question des années d'efforts en faveur de la coordination scolaire, a indiqué en substance M. Cavadini.

M. Cavadini se réjouit de voir que le vote des Zurichois confirme l'option prise en 1975 par la Conférence de favoriser l'introduction rapide de la seconde langue. Un refus dans le canton de Zurich aurait eu des conséquences très lourdes, alors que d'autres cantons alémaniques doivent encore se prononcer sur le même sujet (Saint-Gall. Thurgovie vient également de voter oui). Par ailleurs, une « dérive des Zurichois à l'égard du français » aurait à n'en pas douter suscité des coupures semblables en Suisse romande, dans les dix prochaines années, en ce qui concerne l'allemand, selon M. Cavadini. Celui-ci rappelle en effet que certains milieux contestent déjà publiquement ici et là l'utilité d'apprendre l'allemand plutôt que l'anglais.

Recyclage total des piles usées : usine pionnière à Bôle (NE)

Un procédé de recyclage total des piles usées sera prochainement développé dans une usine pionnière à Bôle (NE) par une société neuchâteloise. Il s'agit de la première installation de ce genre à s'implanter sur le sol helvétique. Avant de procéder à la construction, la firme attend encore les résultats de l'étude d'impact sur l'environnement auquel doit procéder le chef de l'Office de protection de l'environnement du canton. Lorsque l'autorisation sera accordée, les premiers travaux pourront commencer à la fin de l'année, a indiqué un communiqué de l'entreprise neuchâteloise Recytech.

Le nouveau procédé permet une récupération complète de tous les métaux contenus dans les piles usées alors qu'actuellement, on ne procède qu'à un recyclage partiel. Les métaux ainsi récupérés peuvent alors être revendus. Les piles usées contiennent notamment des métaux lourds comme le mercure ou le cadmium. L'entreprise Recytech, qui a son siège à Neuchâtel, a pu déve-

lopper en six mois un procédé en quatre phases, qui produit finalement différents composants, métaux et autres groupes métalliques, pour lesquels le besoin existe dans certaines industries.

Selon Recytec, les coûts de production pourront être couverts par les entrées provenant à la fois des taxes sur l'entreposage des déchets et de la vente des produits recyclés. L'entreprise estime par ailleurs que leur solution est économique. Elle s'est donnée pour but de s'occuper elle-même de l'entreposage et du recyclage des déchets. Recytec a en outre présenté son nouveau procédé à Berlin à la fin du mois d'août, où une première installation européenne d'entreposage et de recyclage de piles usées sera bâtie en 1989, en collaboration avec les autorités chargées du nettoyage de la ville.



canton du tessin

Etats-Unis : le Suisse Mario Botta dessinera le nouveau musée d'art moderne de San Francisco.

L'architecte suisse Mario Botta a été choisi par la ville de San Francisco (Californie) pour construire son nouveau musée d'art moderne.

Le conseil de surveillance du musée a estimé, selon son président, M. Brooks Walker, que le style de l'architecte de Lugano « est particulièrement approprié pour San Francisco ». « Nous sommes très excités à l'idée de voir un architecte d'une telle renommée internationale créer le nouveau bâtiment du musée », a-t-il ajouté.

Le nouveau musée doit être construit dans les jardins de Yerba Buena à San Francisco. Il doit être achevé en 1993 et demandera un investissement de l'ordre de 70 millions de dollars.

Mario Botta est l'architecte du Centre Culturel Malraux récemment achevé à Chambéry, de la bibliothèque de Villeurbanne et de la banque Gothard à Lugano.

La Communauté du Saint Gothard fête ses 20 ans au sommet du col

C'est par un temps radieux que la Communauté du Saint Gothard a tenu sa 20^e assemblée générale au sommet du col du Gothard dans le Musée national du même nom, et a fêté ses 20 ans d'existence en présence de nombreuses personnalités, dont le conseiller fédéral Flavio Cotti. La Communauté a désigné son nouveau président en la personne de Roberto Forni, de Pollegio, président de la région « Tre Valli », qui a remplacé l'avocat italien de Domodossola, Giuseppe Brocca, nommé en 1984.

Fondée à Airolo en 1968 la Communauté du Saint Gothard est une association qui regroupe les cinq régions faisant partie du massif du Gothard, soit Uri, le Tessin, le

Valais, les Grisons et la région de l'Ossola (Novare, Italie). Entre communes, régions, organismes publics et privés, elle compte 150 membres.

Etranges espèces découvertes au Tessin Une faune en évolution

Un ragondin - sorte de rat géant - (« *Myocastor coypus* » en latin) découvert et abattu en juillet dernier dans un poulailler de Novazzano au sud du Tessin, avait secoué la torpeur de l'été tessinois, soulevant toutes sortes d'interrogations quant à la provenance de cet étrange rongeur. Au début de ce même mois, un poisson de taille respectable, inconnu dans les eaux locales, identifié par la suite comme étant un silure (« *silurus glanis* ») a été pêché dans le lac Majeur. Ces cas spectaculaires ne sont que deux exemples tirés d'une liste de nouvelles espèces qui enrichissent depuis quelques années la faune tessinoise.

La photo du ragondin abattu à Novazzano a fait le tour de la presse tessinoise et a même été publiée par un quotidien allemand à grand tirage au début du mois de juillet dernier. Le mystère de la provenance de cet impressionnant rongeur a rapidement été élucidé par le Musée d'histoire naturelle de Lugano qui a identifié en l'intrus un « *Myocastor coypus* », espèce jusqu'alors inconnue au Tessin.

Originaire de l'Amérique du sud, l'animal s'était simplement échappé d'un élevage situé dans la région limitrophe de Varèse en Italie du nord. Importé en Europe dans les années 30, le ragondin était alors élevé pour sa fourrure aujourd'hui passée de mode. Le spécimen abattu dans le poulailler de Novazzano a été empaillé par le Musée d'histoire naturelle de Lugano.

Pêché à la même période dans les eaux du Verbano (lac Majeur), le silure, qui peut atteindre huit mètres, était également un poisson inconnu dans les eaux tessinoises. Il semble que la nouvelle espèce, présente dans le Pô en Lombardie, ait réussi à remonter les eaux du fleuve jusqu'à l'embouchure du lac Majeur.

Ces deux exemples spectaculaires illustrent l'apparition de nouvelles espèces qui, depuis quelques années enrichissent la faune tessinoise. En fait, de par sa configuration géologique et son climat, le Tessin se prête très bien à l'adaptation de nouveaux spécimens. Ainsi que l'a expliqué le zoologue du Musée d'histoire naturelle de Lugano, Alessandro Fossati, « plusieurs espèces nouvelles de mammifères, oiseaux, poissons et invertébrés se sont installées au Tessin au cours de ces dix dernières années ». A noter, chez les mammifères, l'apparition ou plutôt la réapparition du sanglier dans le Malcantone, chez les oiseaux celle du martinet pâle aperçu pour la seconde année à Locarno, chez les poissons, outre le silure, celle de la blennie fluviatile ou cagnotte (*Salarias fluvi-*

tilis), chez les invertébrés, plusieurs araignées et onze spécimens de papillons dont une nouvelle espèce pour la science, quatre pour la Suisse et six pour le Tessin.

L'apparition de ces espèces auparavant inconnues s'explique par trois raisons principales : premièrement « des spécimens présents au Tessin depuis un certain temps n'ont été découverts que récemment » relève Alessandro Fossati lequel précise que « c'est notamment le cas des invertébrés qui sont encore peu connus et font actuellement l'objet de recherches spécialisées » ; deuxièmement, le phénomène peut être lié à une expansion naturelle du territoire d'espèces qui étendent leur habitat hors de leurs frontières selon les conditions climatiques : il en va ainsi de la tourterelle turque arrivée en Suisse au début des années 50 et qui a émigré au Tessin, où elle s'est parfaitement intégrée, dans les années 70.

La troisième raison de cette évolution de la faune est due à l'intervention de l'homme ou à des fugues : l'apparition du ragondin et du silure en sont des exemples tandis que le papillon « *Philosamia cynthia* » à l'origine importé au Tessin pour la protection de soie, s'est ensuite échappé des élevages et installé dans diverses localités du canton.

En conclusion, la faune est dynamique, elle peut étendre ou restreindre son habitat, des espèces peuvent fuir, s'implanter ou être libérées par l'homme. Le zoologue Alessandro Fossati s'inquiète davantage de la disparition de certaines espèces, disparition due aux changements de l'environnement mais aussi à la persécution de la part de l'être humain. Ainsi le loup, l'ours, le vautour et le lynx figurent parmi les spécimens disparus du canton à la suite de persécutions.

Pour illustrer cette évolution constante de la faune tessinoise, le Musée cantonal d'histoire naturelle travaille actuellement à la préparation d'un volume sur la nature tessinoise, consacré non seulement aux animaux mais également aux plantes, aux fossiles, aux minéraux, à l'environnement. Notamment destiné aux écoles, le livre sera publié dans le courant de 1989.

Cadeau aux contribuables tessinois

Les contribuables tessinois doivent profiter de l'évolution favorable des finances du canton. Le Grand conseil a ainsi décidé, une modification de la loi sur les contributions qui permet des déductions fiscales plus importantes, diminue l'impôt sur la fortune et adoucit l'imposition des personnes morales. Par voie de décret, le législatif a ensuite décidé d'abaisser de 5 % le taux de l'impôt sur les personnes physiques.

Le principe d'une baisse des impôts n'était guère contesté. Les opinions ont divergé sur la forme sous laquelle cette baisse devait intervenir. Mais finalement l'ensemble des modifications de la loi sur les contributions ont été approuvées par 61 voix contre 2.

La question du décret qui prévoit l'abaissement de 5 % du taux de l'impôt sur les personnes physiques a posé davantage de problèmes. Le projet du Conseil d'état a été jugé anti-social par le Partito Socialista Unitario (PSU). Il avait présenté un projet demandant que le taux de l'impôt soit abaissé pour lutter contre la progression à froid mais de favoriser les classes dont le revenu est modeste ou moyen. Pour les classes supérieures, l'abaissement aurait eu des effets moins sensibles. Le directeur des finances, Claudio Generadi, a souligné le caractère extrêmement social de la loi tessinoise sur les contributions et réussi à faire admettre un abaissement linéaire du taux.

Max Frisch au « Quotidiano » : « Le Tessin est en danger »

Dans une interview publiée par le « Quotidiano », l'écrivain suisse Max Frisch, établi dans le Val Onsernone, s'interroge sur l'avenir du Tessin qu'il estime en danger. « Une nouvelle colonisation a commencé » a notamment dit Max Frisch en faisant allusion à l'hégémonie alémanique qui met le Tessin en péril : « la Suisse est-elle encore une nation ou une place de financements internationaux » a encore lancé l'homme de lettres.

Max Frisch vit périodiquement dans un village du Val Onsernone, au-dessus de Locarno, depuis 1965. Il y a acheté une vieille maison, « la seule où je ne paye pas de loyer » a-t-il dit au « Quotidiano » qui a publié ses propos dans son édition.

Au Tessin, l'écrivain zurichois entretient peu de contacts avec la population locale « mais », précise l'auteur d'Andorra, « je n'ai jamais été un touriste ici, je connaissais le Tessin avant d'y venir : pas Ascona, Melide ou Lugano, mais le Tessin pauvre, sauvage, le Tessin de la montagne ». Dans le Val Onsernone, Max Frisch travaille et reçoit ses amis : « Ici » dit-il, « je me sens moins contre tout qu'à Zurich par exemple ».

Le regard de l'écrivain alémanique sur le Tessin en particulier et la Suisse en général, n'est pas tendre : « la colonisation est croissante, l'hégémonie de la Suisse alémanique toujours plus oppressante ce qui amène le Tessin à être sur la défensive. On y sent une animosité compréhensible mais non productive ».

L'optimisme n'est pas de mise chez Max Frisch quand il affirme qu'entre le Tessin et le reste de la Suisse « les relations n'ont jamais été fraternelles : entre la Suisse et le Tessin il y a encore trop de divergences, les Tessinois sont beaucoup plus libéraux que leurs compatriotes d'outre-Gothard ». Pour l'écrivain zurichois, l'avenir du canton est menacé : « le Tessin se vide de ses jeunes pour se remplir de gens venus d'ailleurs... ».

canton du valais

Le Valais bombarde les pistes de ski de fleurs des Alpes

A la suite de cris d'alarme lancés par les milieux de la protection de la nature, les amateurs de tourisme pédestre, les bourgeoisies et communes sur lesquelles les pistes de ski sont aménagées, le Valais a déclenché, depuis quelque temps, une véritable opération de « cicatrization de la nature ». On va même, comme cela a été confirmé au cours d'une séance d'information, jusqu'à bombarder ces pistes de fleurs des Alpes au moyen de canons spéciaux ou par hélicoptères. « Nous ajoutons partout à nos semences d'herbes une dose de gentianes, d'épilobes, voire d'edelweiss pour le plaisir des touristes » ont précisé les responsables d'une opération qui couvre actuellement en Valais plus de 2 millions de mètres carrés au prix de 1,50 F le mètre.

Depuis des années à coups de bulldozers, de trax, de tronçonneuses, on a un peu partout dans le canton, comme en toute région de sports d'hiver, créé des pistes qui, en été, offrent un aspect déplorable aux promeneurs. La presse a pu assister à la création d'une « piste verte » dans la région des Agettes-Veysonnaz, la piste de l'Ours, qui avait occasionné une levée de boucliers lorsqu'elle fut créée en 1970 à l'heure où Sion rêvait d'organiser les Jeux olympiques. Pas moins de 80 000 mètres carrés de forêts avaient été rasés et le dossier était allé jusqu'au tribunal fédéral.

La cicatrization de la piste de l'Ours, qui sera dotée cet hiver de canons à neige silencieux et mobiles, pour ne pas déparer la nature, a exigé un ensemencement de plus de six hectares à ce jour. Les « pistes vertes » ont fait leur apparition en plusieurs régions du canton où le même effort se déploie.

Le Valais offre aujourd'hui aux skieurs plus de 2 000 km de pistes parfaitement aménagées pour l'hiver. Parmi celles-ci, des centaines de kilomètres sont réengazonnées mais des centaines d'autres sont en triste état et offrent, en été, leurs plaines aux promeneurs.

Le Valais offre une vigne à chaque canton suisse

La décision a été prise par le Conseil d'Etat valaisan d'offrir chaque année un are de vignes à chacun des cantons suisses, cela afin de resserrer les liens du Valais avec la Confédération. Il s'agit là d'un don symbolique puisque la surface sera de 100 mètres carrés. La production viticole, soit cent bouteilles environ les bonnes années, sera envoyée aux autorités du nouveau canton-vigneron.

Ainsi sera constituée dans le domaine que possède l'Etat du Valais au « Grand-Brûlé » à Leytron, « La Vigne suisse ». Le premier canton à recevoir ce cadeau a été celui de Schwyz à l'occasion de l'ouverture de la « Foire du Valais » à Martigny, puisque Schwyz est l'hôte d'honneur de la principale manifestation économique du canton. Cette vigne sera travaillée gratuitement par les vigneron de l'Etat. La cave du « Grand-Brûlé » sera ornée d'un vitrail dans lequel sera inséré, au rythme des ans, l'écusson du nouveau canton-vigneron avec la date du don de la vigne de l'amitié confédérale.

Une commune valaisanne adopte un label de qualité pour ses vins

La commune valaisanne de Salquenen, près de Sierre, a présenté à la presse un concept élaboré avec la collaboration d'universitaires et de spécialistes de la vigne et du vin dans le but de créer un véritable label de qualité des crus à l'échelon communal. Des dispositions draconiennes seront imposées aux vigneron et encaveurs de l'endroit pour obtenir ce label.

La commune de Salquenen compte 1 200 habitants, plus de 50 encaveurs et une quinzaine de commerces de vins. Selon le président de la localité, c'est la première fois en Suisse que toute une commune s'unit pour adopter un label de qualité garantissant le choix de vins sélectionnés. Tous les vins portant ce label devront provenir uniquement des 190 hectares de vignes de la commune. La vinification devra se faire sur place.

La production sera limitée, des sondages minima imposés, soit par exemple 92 degrés Oechsle pour le Pinot et 78 degrés pour le Chasselas ou Fendant. On surveillera le choix des cépages, les quantités d'engrais. On limitera les sulfatages, l'arrosage. Il sera interdit de sucrer les vins et de les couper avec d'autres crus. Des spécialistes de la dégustation donneront leur avis avant l'attribution du label. Une commission communale surveillera des crus ainsi sélectionnés. Le concept adopté à Salquenen a été élaboré dans le cadre d'un travail de diplôme universitaire mené par M. Martin Kalbermatten, de Saas-Grund, étudiant à la faculté des sciences économiques et sociales de Fribourg.

Le Valais livre à la Chine la pièce maîtresse d'une usine

Après des mois de travail, l'entreprise valaisanne « Giovanola Frères S.A. » à Monthey a terminé et présenté à la presse la pièce maîtresse destinée à une centrale électrique de la République populaire de Chine. Il s'agit d'une carcasse d'un poids de 60 tonnes environ qui abritera les installations qui vont transformer l'énergie mécanique en électricité.

Cette pièce imposante puisqu'elle a neuf mètres de long et plus de quatre mètres de diamètre a quitté le Valais pour Baden où va se poursuivre son équipement avant de gagner Shanghai. L'usinage de la pièce a nécessité des milliers d'heures de travail. Un

spécialiste chinois a suivi à Monthey la fabrication de cette carcasse pour être en mesure de construire une pièce-sœur sur place, avec les techniciens et la main d'œuvre indigènes. Il s'agit, selon la direction de Giovanola, de la plus importante carcasse réalisée par l'usine valaisanne au cours des dix dernières années et de sa première commande chinoise.

Le bimillénaire du col du Grand-St-Bernard fêté en Valais

En Valais, ont débuté les premières manifestations qui, durant toute une année, vont marquer le bimillénaire du Grand-St-Bernard, ce passage connu du temps des Romains déjà, avant de devenir l'un des cols les plus célèbres d'Europe et d'abriter l'hospice religieux que les chanoines occupent depuis neuf siècles déjà, à près de 2 500 mètres d'altitude.

C'est en l'an 12 avant J.-C., nous disent les historiens, que les Romains se rendirent maîtres de ce haut passage des Alpes et le jugèrent indispensable à leur réseau de communications. C'est ainsi que l'empereur Claude fit du simple sentier qu'on connaissait avant l'ère chrétienne une véritable route, bordée bientôt de quelques constructions, dont un temple dédié à Jupiter. Il est prouvé cependant qu'avant les Romains déjà, plusieurs peuplades, telles les Celtes, franchirent le col qui fut durant des millénaires l'une des voies les plus directes et les plus fréquentées entre le nord et le sud de l'Europe.

Au 9^e siècle, Bernard de Menthon, venu d'Aoste, fit bâtir l'hospice dont les religieux, toujours présents sur les hauteurs, reçurent pour mission d'héberger les pèlerins et de secourir voyageurs, alpinistes quand ce n'était pas déserteurs, contrebandiers ou hors-la-loi. Les célèbres chiens du Saint-Bernard occupèrent les lieux plusieurs siècles plus tard. La route devint carrossable entre Martigny et Aoste en 1905, tandis que le tunnel long de six kilomètres fut ouvert au trafic en 1964.

L'année 1989 a été décrétée en Valais et en pays valdotain « Année du bimillénaire du Grand-St-Bernard ». Dans le cadre de ces manifestations, une vingtaine d'exposés ont été prévus déjà à Bourg-St-Pierre et à l'hospice sur les thèmes les plus divers touchant l'histoire du col. Il a été ainsi question des grandes transhumances à travers les Alpes, du désenclavement du Valais, de la communauté des chanoines, des pèlerinages à travers les siècles, et du développement, aux temps modernes, de l'alpinisme et du ski dans toute cette région.

Valais : 4 000 femmes réclament leur ancienne bourgeoisie

Quelque 4 000 Valaisannes ont, à ce jour, demandé à reprendre leur ancien droit de cité, soit la bourgeoisie qu'elles possédaient lorsqu'elles étaient encore célibataires, a

indiqué le département cantonal de justice et police. Ce nombre est loin d'être définitif puisque le dernier délai pour faire valoir ce droit expire à fin décembre. Dans la perspective des prochaines élections bourgeoises, l'administration valaisanne est débordée par cette avalanche de requêtes.

En vertu des nouvelles dispositions fédérales, les femmes qui se sont mariées sous l'ancien droit matrimonial peuvent demander à leur canton d'origine de leur rendre leur droit de cité, soit la bourgeoisie qu'elle possédaient avant leur mariage. Les requérantes qui sont encore domiciliées dans leur commune d'origine pourront ainsi participer, en décembre prochain, aux élections bourgeoises qui auront lieu dans tout le Valais.

Les Valaisannes concernées ont été priées de déposer le plus rapidement possible leur déclaration de reprise de droit, lorsque ce n'est pas déjà fait. Le Service cantonal de l'état civil se déclare en effet dans l'impossibilité de traiter toutes les requêtes au fur et à mesure et donnera la priorité aux déclarations présentées par les anciennes bourgeoises domiciliées dans la localité où elles sont en mesure de voter.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Villa romaine d'Orbe : une gigantesque résidence

La villa gallo-romaine de Boscéaz, près d'Orbe, continue de livrer ses secrets. Pour la troisième année consécutive, une trentaine d'étudiants en archéologie de l'Université de Lausanne ont fouillé cet été le site de l'un des plus importants ensembles résidentiels et ruraux connus au nord des Alpes. Ces six semaines de fouilles confirment en effet la présence d'un véritable palais dominant la plaine de l'Orbe.

Les recherches se sont poursuivies sous l'ancien tracé de la route cantonale Orbe-Yverdon, dans les fondations de l'une des ailes du bâtiment principal de la villa. Plusieurs pièces habitables ont été dégagées, certaines conservant leur sol en mortier et leur système de chauffage. On a aussi continué le dégagement d'un très imposant réseau de canalisations, ont indiqué sur les lieux les responsables du chantier, Daniel Paunier, professeur, et Laurent Flutsch, assistant.

Le vacherin de nouveau sur les tables cet hiver

La production du vacherin Mont-d'Or va pouvoir reprendre. Le Conseil d'Etat vaudois a en effet décidé, de lever la suspension de la production et de rapporter l'interdiction de vente prononcées le 20 novembre 1987 contre le vacherin Mont-d'Or, fromage à pâte molle fabriqué à la Vallée de Joux et au pied du Jura vaudois. La production devrait donc

reprendre, partiellement et sous surveillance, cet automne et la vente au cours de l'hiver. C'est sur la base des premiers résultats de huit mois de recherches et des mesures projetées pour réduire les risques de contamination du vacherin par la listéria et des efforts de désinfection accomplis dans les locaux de fabrication et d'affinage que le gouvernement vaudois a pris sa décision. Selon lui, il est maintenant possible de reprendre cette production sans risques pour la santé publique.

Cette reprise s'accompagne de conditions : l'assainissement des entreprises contaminées, l'amélioration des conditions hygiéniques, la « verticalisation » de la production et sa mise sous contrôle. La centrale du Vacherin Mont-d'Or a donc décidé que seule une reprise partielle et progressive de la production de vacherin pouvait avoir lieu en automne 1988. La production annuelle devrait donc être de 300 tonnes au lieu de 1 000, avec une quinzaine de fabricants sur cinquante.

Le canton de Vaud devra en outre surveiller la qualité hygiénique de la marchandise mise en vente et prendre les mesures sanitaires nécessaires en cas de nouvelle épidémie de listériose. Depuis l'interruption de la production, aucun cas de listériose n'a en effet été décelé.

Mort du professeur et historien Jean Béranger

M. Jean Béranger, ancien professeur d'histoire de l'antiquité gréco-romaine à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, est mort le 12 septembre à l'âge de 84 ans, a annoncé le recteur de la haute école vaudoise. Cet historien de renom international était docteur honoris causa de l'Université de Genève.

Fils d'un pasteur vaudois, né à Bière le 25 octobre 1903, docteur es lettres de l'Université de Lausanne, Jean Béranger avait été maître au Gymnase classique de Lausanne avant d'être appelé à enseigner à l'Université en 1954. Professeur extraordinaire dès 1963, puis professeur ordinaire de 1967 à 1972, il fut le premier historien de l'antiquité totalement attaché à la haute école vaudoise.

Il assura simultanément des suppléances aux Universités de Neuchâtel, Genève, Berlin, Fribourg-en-Brisgau, Strasbourg, Harvard, Princeton, Bonn, Heidelberg et Cologne.

Auteur de remarquables « Recherches sur l'aspect idéologique du Principat » (1953) et de nombreuses autres publications sur l'Antiquité gréco-romaine, l'histoire ancienne et la stylistique latine, Jean Béranger participa à des congrès internationaux importants et présida le groupe romand de la Société des études latines et l'Association suisse des philosophes classiques.

En 1973, pour ses septante ans, et alors qu'il recevait le titre de professeur honoraire, l'Université de Lausanne publia un recueil de ses articles, intitulé « Principatus », études

de notions et d'histoires politiques dans l'Antiquité gréco-romaine. En 1976, il fut élu correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

Le « Journal d'Yverdon » devient le « Nord Vaudois »

Né de la fusion du « Journal d'Yverdon » et de la « Feuille d'Avis de Sainte-Croix », le « Journal du Nord Vaudois » est sorti de presse pour la première fois le lundi 13 septembre, avec seize pages tirées à plus de 12 000 exemplaires. Il s'adresse aux habitants des districts d'Yverdon, Grandson, Orbe et Echallens et à ceux des rives fribourgeoise et neuchâteloise du lac de Neuchâtel qui partagent avec le nord du canton de Vaud « un essor et des soucis communs ».

Fondé en 1773 et quotidien depuis 1940, le « Journal d'Yverdon » tirait jusqu'ici à 10 800 exemplaires. La « Feuille d'Avis de Sainte-Croix », bihebdomadaire, appartenait à la société du quotidien yverdonnois depuis 1969.

Cependant, la suppression de la feuille locale a fait naître à Sainte-Croix un mouvement d'opposition qui envisage la publication d'un nouveau périodique.

Fondation de l'Hermitage

Chefs-d'œuvre des musées de Liège Un siècle d'art occidental (1860-1960)

Après l'exposition consacrée à « L'Or du Pérou », prolongée jusqu'au dimanche 30 octobre, la Fondation de l'Hermitage présente du 24 novembre 1988 au 12 mars 1989 une sélection particulièrement suggestive de chefs-d'œuvre appartenant aux deux grandes institutions culturelles de la Ville de Liège : le Musée d'Art Moderne et le Musée de l'Art Wallon. L'ensemble choisi souhaite donner une image aussi juste que possible d'un siècle d'activité créatrice en France et en Belgique, jalonné par d'importantes révolutions esthétiques.

Des précurseurs de la peinture en plein air aux révoltés du groupe Cobra, en passant par les mouvements impressionnistes, pointillistes, fauves, expressionnistes et surréalistes, c'est toute l'histoire des rapports artistiques de la France et de la Wallonie qui revit dans l'exposition de Lausanne. Parmi les principaux artistes représentés, citons Corot, Boudin, Monet, Pissarro, Gauguin, Signac, Van Rysselberghe, Khnopff, Ensor, Franz Marc, Kokoschka, Chagall, Pascin, Vlaminck, Dufy, Derain, Friesz, Wouters, Utrillo, Valadon, Magritte, Delvaux, Léger, Arp, Magnelli, Appel, Alechinsky, Picasso.

L'exposition des « Chefs-d'œuvre des Musées de Liège » se veut aussi un hommage à l'activité des collectionneurs wallons et à l'intérêt qu'ils ont toujours marqué pour

les recherches les plus authentiques de l'art moderne. Comment ne pas rappeler qu'en 1939, aux heures les plus sombres du Nazisme et de l'« entartete Kunst », quelques amateurs liégeois éclairés n'hésitèrent pas à acquérir plusieurs toiles maîtresses aux ventes de la Galerie Fischer à Lucerne. Parmi elles, la **Famille Soler** (1903) de Picasso, la **Maison bleue** de Chagall et le **Sorcier** (1902) de Paul Gauguin, que l'on pourra admirer à Lausanne.

En soulignant l'activité des collectionneurs et des Musées liégeois, la rétrospective de l'Hermitage rend un hommage mérité à leur perspicacité tout en offrant à ses visiteurs une exceptionnelle occasion de « délectation » et une véritable « fête pour l'œil ».

Fondation de l'Hermitage, du 24 novembre 1988 au 12 mars 1989

Route du Signal 2, case postale 38, 1000 LAUSANNE 8

Tél. : 021/20'50'01

Mardi, dimanche : 10 h.-13 h. ; 14 h.-18 h.

Jeudi nocturne : jusqu'à 22 h.

Lundi fermé.

Visites commentées : mardi 20 h., dimanche 16 h. et sur demande.

Le tri mécanique des lettres arrive à Lausanne

Après Berne, Bâle et Genève, le centre postal de Lausanne est équipé depuis peu d'une installation de tri mécanique des lettres. Sa capacité d'absorption, prévue pour 205 000 envois quotidiens, est déjà dépassée, avec 257 000 envois, et ne cessera d'augmenter, a-t-il été précisé à la presse au cours d'une visite. L'installation complète aura coûté près de 4 millions de francs. Elle permettra d'économiser plus de 100 heures de travail par jour.

Il s'agit d'une machine divisée en trois parties : indexation des envois, tri préliminaire et tri détaillé. Dotée de 120 cases, elle rejette les envois qu'elle ne peut lire par un lecteur automatique d'adresses. Elle dispose de huit postes de vidéocodage (pour l'indexation manuelle), occupés par des opératrices, à cadence très supérieure à celle du tri manuel. Le système automatique indexe les envois en partant des informations figurant dans les adresses écrites à la machine (NAP + localité). Le courrier mécanisable qui ne se prête pas au traitement automatique est codé par les opératrices, qui reprennent le numéro postal d'acheminement.

Le lecteur automatique traite 32 400 envois à l'heure et les huit postes de codage traitent ensemble 28 000. Pour compléter l'installation actuelle, il faudra mettre en service prochainement une machine à trier les grands formats. L'étude en cours se heurte encore au manque de place.

Une fondation pour soutenir le Nouvel orchestre de Montreux

Comblant le vide laissé par la dissolution de l'Orchestre du Kursaal, en 1914, ce fut, en son temps, l'un des buts de l'Orchestre de Ribaupierre, fondé il y a cinquante ans à Montreux par Emile de Ribaupierre et formé d'amateurs. Il manquait encore un ensemble professionnel. L'an passé s'est constitué l'Ensemble orchestral romand, qui est rapidement devenu le Nouvel orchestre de Montreux (NoM), sous l'impulsion du chef d'orchestre André Farkas (fils du compositeur Feren Farkas), déjà bien connu comme chef de chœurs. Le NoM se veut exigeant et dynamique. Une association des amis s'est constituée sous forme de fondation pour le soutenir.

NoM veut offrir à de jeunes musiciens professionnels ou en fin d'études la possibilité d'acquérir une expérience orchestrale en se familiarisant avec tout le répertoire symphonique et de chambre, sans oublier les œuvres de notre siècle. Il trouve ainsi sa place à côté des grandes formations, dont il se veut le complément, dans une ville à tradition musicale ancienne (rappelons qu'Ernest Ansermet a été le chef de l'Orchestre du Kursaal avant la carrière mondiale que l'on sait).

Le NoM se produit principalement à Montreux et en Suisse romande. Son activité est désormais soutenue par la fondation, avec l'appui notamment d'un club Rotary de la région. Son chef l'a déjà mené au succès, également à l'étranger, avec le Chœur Bach de Lausanne, qu'il dirige aussi (une tournée en Suisse romande et en France l'an passé l'a mené au Festival de musique de Honfleur).

La recherche de mécènes et de parrains devrait lui permettre de mettre sur pied un programme de répétitions permanent afin de travailler en profondeur la qualité sonore de chaque registre. Le NoM désire aussi soutenir de jeunes talents en les engageant en solistes, tel le violoncelliste Philippe Schiltknecht, de Montreux, issu des rangs de l'orchestre.

canton de zurich

Deuxième femme pilote chez Swissair

La seule femme pilote de la compagnie Swissair aura bientôt une collègue, en la personne de Inies Frick, Schaffhouseoise de 26 ans, qui termine actuellement sa formation de technicienne de bord. Swissair a précisé qu'après la fin de cette formation, en novembre, la jeune femme sera affectée durant près de trois ans au contrôle du système technique des gros appareils, avant de trouver sa place comme co-pilote.